

**ASSEMBLÉE NATIONALE**25 juin 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

N° 237

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

-----

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**

Compléter l'intitulé du chapitre I<sup>er</sup> par les mots :

« visant à assurer une logique d'optimisation budgétaire ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser le titre du chapitre 1<sup>er</sup> en cohérence avec la réécriture de la proposition de loi du sénateur Lafon dont la deuxième partie traitant de l'audiovisuel privé a été supprimée en commission.